

x, pour des chaus-
ses et de tout prix
assures élastiques
d'une piastre et
en montant. Rap-
port est à l'enseigne du
voisine du Canada

D'OTTAWA

28 février 1887

Table of prices for various goods including flour, sugar, and other commodities.

Manufacturière
de Toronto

Leblanc,
LEUR
une boutique de
537 et 539, au ma-
d. Richard, rue

Leblanc,
LEUR
une boutique de
537 et 539, au ma-
d. Richard, rue

MAISON
IDEAU - 113
House
E. Thos Birkett
A. A. Blais

blissement
EUR
Masse,
SSEX,
de A. D. Richard.

blissement
EUR
Masse,
SSEX,
de A. D. Richard.

blissement
EUR
Masse,
SSEX,
de A. D. Richard.

ABONNEMENT
Par année.....\$2.00
Par six mois.....1.00
Par quatre mois......75
Édition Hebdomadaire......25
Administration et Rédaction,
524, Rue Sussex.

LE CANADA

"RELIGION ET PATRIE"

ANNONCES
Première insertion, par ligne.....\$0.10
Tous les jours......0.05
Trois fois par semaine......0.01
Une fois la semaine......0.01
Avis de Naissance, Mariage ou Décès 50
La Société de Publiété,
PROPRIÉTAIRE.

LE CANADA
Ottawa, 8 Mars 1887

ADRESSES

Présentées par les associations conservatrices d'Ottawa aux honorables MM. Chapleau Tupper et Costigan à leur arrivée dans la Capitale.

Ces différentes adresses ont été suivies de discours magnifiques que le manque d'espace nous empêche de reproduire aujourd'hui.

Les trois adresses portaient les mêmes signatures qui se trouvent au bas de celle présentée à l'honorable M. Costigan, hier soir.

A l'honorable J. A. Chapleau, Secrétaire d'Etat.

Monsieur, — Les soussignés représentent les diverses associations conservatrices d'Ottawa désirent vous offrir leurs sincères félicitations à votre retour dans la Capitale après votre triomphe dans Terrebonne par une aussi grande majorité.

Nous vous félicitons aussi de la position noble et patriotique que vous avez prise sur les questions politiques qui ont si vivement intéressé l'opinion publique, particulièrement dans la province de Québec, et de l'approbation triomphante de vos vues tant dans le comté de Terrebonne que dans la province de Québec et le pays tout entier.

Reconnaissant les grands talents dont vous êtes doué, nous souhaitons et espérons que votre santé et votre vigueur vous seront conservées et que vous continuerez pendant longtemps à occuper une place éminente dans les conseils de la nation comme collègue et lieutenant de notre vénéré chef Sir John A. Macdonald.

A l'hon. Sir Charles Tupper, C. B. etc, etc, Ministre des Finances :

Monsieur, — Nous, conservateurs de la ville d'Ottawa, sommes heureux de vous souhaiter la bienvenue à votre retour dans la Capitale où vous allez reprendre la charge de Ministre des Finances, une position que par le passé, vous avez occupée à la satisfaction de tout le pays et pour laquelle vous êtes parfaitement qualifié.

Durant la période de votre administration comme Haut-Commissaire du Canada en Angleterre, nous avons suivi vos travaux avec intérêt, et c'est avec le plus grand plaisir que nous vous exprimons aujourd'hui notre haute appréciation des services éminents que vous avez rendus à la province tout entière. Si le Canada tient toute sa place si élevée dans les cercles financiers de l'Empire c'est certainement dû à la manière avec laquelle vous avez exercé vos devoirs comme représentant officiel de notre pays dans la Mère Patrie.

Vous arrivez directement du champ de bataille dans votre province native, où durant votre absence, on a essayé de faire flotter le drapeau libéral. A vos efforts persévérants en épousant la cause de l'Union et du Progrès est certainement dû l'éclatant et significatif triomphe que vous avez remporté dans la Nouvelle-Ecosse, le 23 février dernier, alors que les sécessionnistes furent mis en déroute et qu'une grande majorité des représentants du peuple furent élus pour appuyer le gouvernement dont Sir John Macdonald est le digne chef et vous, une fois de plus, l'un de ses ministres.

Le fait seul de votre résignation de la charge de Haut-Commissaire pour rentrer de nouveau dans la politique, est un acte de patriotisme et d'abnégation qui est digne d'admiration et nous avons été heureux d'apprendre qu'il a été suivi de l'une des plus brillantes victoires qui aient illustré votre longue et distinguée carrière politique.

Nous vous félicitons comme membre du Gouvernement dont la politique a de nouveau été maintenue aux polls, et endossée par tout le pays; nous vous félicitons surtout sur le fait de votre élection à Cumberland par une étonnante majorité; nous félicitons également vos collègues qui ont combattu à vos côtés et qui ont aussi remporté une victoire

signalée de même que tous les ministres du Cabinet qui ont été réélus avec de belles majorités.

Nous souhaitons aussi la bienvenue à votre compagnon d'arme honorable ministre qui a travaillé avec vous dans les Provinces Maritimes et qui arrive dans la Capitale couvert des lauriers de la victoire.

Nous faisons des vœux pour que vous jouissiez encore longtemps de la force et de la santé nécessaires à l'accomplissement des devoirs inhérents à l'importante position que vous avez acceptée dans le gouvernement, et que vous puissiez continuer encore pendant de longues années à donner vos services au pays, avec les progrès et la prospérité duquel votre nom est si intimement lié.

A l'hon. M. Costigan, Ministre du Revenu de l'Intérieur.

Monsieur le Ministre, — Nous, conservateurs d'Ottawa, désirons vous offrir une bienvenue cordiale à votre retour dans la Capitale du Canada, après la bataille politique que vous avez livrée et gagnée dans votre province.

Vous vous être montré un digne représentant de nos compatriotes irlandais depuis que vous avez été choisi par le chef du gouvernement pour succéder à l'honorable John O'Connor dans le cabinet. Depuis l'union des quatre provinces en Confédération vous avez représenté le district électoral de Victoria dans le Nouveau Brunswick, et vos compatriotes Irlandais catholiques vous ont toujours considéré comme leur porte drapeau, et ont toujours trouvé en vous un vaillant défenseur de la vieille Irlande qu'ils aiment tant, pendant que vos concitoyens Anglais, Ecossais, Canadiens-Français et Irlandais protestants trouvaient toujours en vous un homme aux vues larges et sympathiques.

Nous nous joignons, Monsieur, au regret général que le pays a ressenti au sujet des tentatives que l'on a faites pour vous faire descendre du piédestal d'honneur que vous occupez comme représentant des Irlandais catholiques dans le cabinet. Nous n'hésitons aucunement à dire que vous avez été calomnié grossièrement dans un but politique, mais grâce à la loyauté et à l'intelligence de vos braves électeurs de Victoria, vous avez été triomphalement réélu, et nous sommes heureux de pouvoir vous féliciter, ce soir, de la grande victoire que vous avez remportée.

C'est le désir ardent de vos amis conservateurs d'Ottawa que vous restiez longtemps encore au service du pays.

D. O'CONNOR,
Président de l'Association Conservatrice d'Ottawa.

J. W. McRAE,
Président de l'Association des Jeunes Conservateurs d'Ottawa.

T. STEWART,
Président de l'Association des Ouvriers Conservateurs d'Ottawa.

OSCAR McDONNELL,
Président du Cercle Lafontaine.

T. McVEITY,
Président du Club Macdonald.

COMBAT DU LAC DES DEUX-MONTAGNES 1689

Durant les années 1667-1683 il n'y eut pas de guerre dans la Nouvelle-France. Ce fut l'époque du plus grand développement de cette colonie — l'époque de Colbert en un mot.

Quelques difficultés eurent lieu, au sujet de la traite des pelleteries, en 1683, entre les Français des lacs, les Hollandais d'Albany et les Iroquois qui habitaient le long du lac Ontario, sur le territoire de l'Etat de New-York actuel. L'année suivante la petite armée française envahissait le pays des Iroquois — et alors commençait une guerre, ou plutôt une série de guerres qui ne devaient finir qu'en 1713. Nous pourrions qualifier l'ensemble de ces événements du nom de "guerre de Trente Ans" pour faire suite à la "France avait supporté depuis 1618 à 1648.

L'un des épisodes mémorables de ces temps malheureux est le massacre

de Lachine, accompli dans la nuit du 4 au 5 août 1689 par quinze cents Iroquois qui apparurent brusquement dans cette paroisse et y tuèrent près de deux cents personnes, assure-t-on, bien que ce chiffre n'ait pas encore été soumis à un examen sérieux.

Je dois faire observer que MM. Denonville, Frontenac, Champigny et Belmont, témoins par quel que sorte de cette tragédie, la donnent comme ayant eu lieu les 4 et 5 août, tandis que Charlevoix, écrivant bien des années plus tard, met le 22 août (voir Ferland: Cours d'histoire, II 185).

Citons Charlevoix: "Toute l'île de Montréal demeura en proie aux victorieux, qui en parcoururent la plus grande partie, laissant partout des traces sanglantes de leur fureur, sans qu'il fût possible de s'y opposer. Elle dura jusque vers la mi-octobre; et comme alors on n'en tendait plus parler de rien, le général envoya les sieurs Du Luth et de Mantet dans le lac des Deux-Montagnes, pour s'assurer de la retraite des ennemis, afin de pouvoir donner quelque repos aux troupes qui, depuis plus de deux mois, étaient nuit et jour sous les armes. Ces deux officiers rencontrèrent vingt-deux Iroquois, dans deux canots, qui les vinrent attaquer avec beaucoup de fierté. Ils essayèrent leur première décharge sans tirer; après quoi ils les abordèrent et en tuèrent dix-huit. Des quatre qui restaient, un se sauva à la nage, les trois autres furent pris et livrés au feu de nos Sauvages."

M. Géléon de Catalogne, qui était pour ainsi dire sur le lieu du combat, s'exprime dans les termes suivants: "Les Iroquois tenaient des partis considérables le long de la Grande Rivière pour tâcher de prendre quelques canots montant ou descendant des Outaouais, ce qui déterminait M. de Callière d'envoyer un parti au lac des Deux-Montagnes, commandé par M. Dulhut. Comme il n'y avait ordinairement que deux ou trois hommes pour exploiter chaque canot de voyageurs, M. Dulhut, pour tromper l'ennemi, en partant du bout de l'île de Montréal pour traverser le lac des Deux-Montagnes, dans trois canots qu'il avait à lui et huit hommes à chacun, il en fit coucher huit à chacun, ne faisant paraître que deux hommes par canots pour nager. Lorsqu'il eut traversé le lac, qu'il fut dans le détroit de la rivière, il vit venir à lui quatre canots ennemis, de sept et huit hommes chacun. Pour les engager au large il fit semblant de fuir. Comme il n'y avait que deux hommes qui nageaient et que les ennemis étaient nombreux, ils les eurent bientôt joints.

Lorsqu'ils furent à portée de pistolet tous les Français se levèrent. L'ennemi fit sa décharge sans tuer personne et se mit à fuir. Nos Français les eurent bientôt joints et culbutés dans l'eau. Ceux qui ne furent pas tués furent faits prisonniers. Un de leurs canots, qui ne s'était pas assez approché, gagna terre, où ils se sauvèrent. Les prisonniers furent amenés à Montréal, où toute la population et les Sauvages domiciliés demandèrent par droit de représailles qu'ils fussent brûlés. Ainsi, ils furent attachés au poteau et brûlés les uns après les autres. Cet exemple fit changer la conduite des ennemis, puisque, par la suite, quoiqu'ils prissent des Français, ils n'en faisaient plus brûler.

Il faut lire à présent ce que raconte M. l'abbé de Belmont, qui était alors à Montréal.

"Le 16 octobre 1689, MM. Du Luth et Mantet donnèrent le plus

beau combat qui se soit donné de cette guerre. Vingt-sept Tsonnotons contre autant de Français s'étant découverts et rencontrés dans le lac des Deux Montagnes, M. Du Luth fit mettre ses canots à la queue l'un de l'autre, et eut l'adresse de mettre le soleil aux yeux des Iroquois, et commanda à ses gens d'essuyer le feu ennemi. Ils ne blessèrent personne. Alors M. Du Luth commanda de prendre chacun le sien, se mettant en travers et en flanc, ce qui s'exécuta si heureusement que tous tombèrent dans le lac blessés, hors deux, dont un fut brûlé sur le champ, par les Algonquins, l'autre à la Montagne de Montréal par ordre de M. Denonville."

On remarque plusieurs différences de détails dans ces narrations! Charlevoix et Garneau disent qu'il y avait vingt deux Iroquois; Belmont dit vingt-sept; Ferland dit vingt huit; Catalogne dit à peu près trente.

Garneau dit qu'il y avait un canot d'Iroquois; Ferland dit quel que canots; Charlevoix dit deux canots; Catalogne dit quatre canots. Belmont dit que tous les Iroquois furent blessés moins deux. Charlevoix dit qu'il y eut dix sept Iroquois de tués.

Catalogne dit qu'un canot entier monté par sept ou huit Iroquois se sauva. Charlevoix dit qu'il ne se sauva qu'un Iroquois.

Belmont dit qu'il y eut deux Iroquois de brûlés. Charlevoix dit trois.

Catalogne est le seul qui mentionne le nombre des canots français. Pour ce qui est du nombre des Français ou Canadiens, Garneau dit à peu près vingt-deux; Belmont dit environ vingt-sept; Ferland dit vingt huit coureurs de bois; Catalogne dit trente hommes.

Je ne relève ces différences de détails que pour la curiosité de la chose et non pas pour blâmer les auteurs des récits en question — car sur l'ensemble des faits ils s'accordent suffisamment. Nos gazettes ne font pas mieux au sujet des événements qui se passent autour de nous.

BENJAMIN SULTZ

GRANDE EXCITATION

Chapeaux à moitié prix
Doivent être vendus sans réserve afin de faire place pour les importations du printemps

AU MAGASIN DE
Mlle A. McDonald
521 RUE SUSSEX,
Quatrième porte de la rue York

IL TIENT LA TETE

Le fameux Bruleur 'Argand',
Pouvoir d'éclairage sans précédent
Lumière égale à aucune lampe électrique.
Fin en cuivre poli ou en bronze. Prend cheminé ordinaire. Absolument sûr, s'adapte à toutes les lampes. Très avantageux surtout pour les magasins, les églises et les grandes salles. Fait très élégamment et de façon à ce que la mèche puisse être remouillée, coupée et éteinte avec grande facilité. En conséquence de la combustion parfaite qu'il produit, tout odeur d'huile, si commune avec les autres brûleurs, est évitée.

Son vaste appareil de distribution de l'air empêche la lampe d'être surchauffée, et toute huile épaisse ou légère peut-être indifféremment employée.

Soul agent pour Ottawa et le district.
EDWIN PLANT
Marchand de Vaisselle, Lampes, etc.,
114 rue Rideau
Ottawa, 4 nov. 1885

XMAS

TOBOCCAN
Amélioree "Star."

Voyez là et vous n'en achèterez pas d'autre.

Raquettes
Grand assortiment à bon marché!

Convertes pour chevaux, au prix courant; se vendant rapidement. Pôles pour rideaux aux bas prix ordinaires, transparents avec dessins d'ornement pour fondros et rouleaux automatiques, seulement 95 centimes.

LAMPES ELECTRIQUES
\$1.50 Chaque
Articles de fantaisie pour présents.

COMPAGNIE MANUFACTURIERE NATIONALE DE COLE,
160 RUE SPARKS,
OTTAWA.

CHANCE DE COMMERCE
A VENDRE.

UN FONDS D'ÉPICERIE ET DE LIQUEURS est offert en vente pour argent comptant à prix très réduit. Le poste est situé au centre d'une population ouvrière, au coin des rues BOTELIER et CUMBERLAND, Ottawa, où l'on pourra s'adresser ou au bureau du Canada, 524 rue Sussex.

C. STRATTON
Marchand d'Épicerie
EN GROS ET EN DETAIL
COIN DES RUES
Dalhousie et St Patrick
OTTAWA

M. C. Stratton désire informer les épiciers qu'il leur vendra des épicerie de premier choix des prix extrêmement bas et livrés à domicile.

BERNARD SIMARD
BOUCHER
Etats Nos 1 et 2, Marché des produits et viandes, et No 1 marché Ouest
HULL

M. SIMARD remercie ses nombreuses pratiques et le public de Hull de l'honneur qu'il leur a rendu jusqu'à présent et le sollicite de nouveau.

M. SIMARD a toujours en mains un assortiment complet de VIANDES FRAÎCHES, SALES ET FUMÉES, toujours de première qualité.

Les ordres seront exécutés promptement et livrés à domicile, gratis. Prix modérés. Une visite est sollicitée.

BERNARD SIMARD,
BOUCHER

L'Union Nationale
ABONNEZ-VOUS AU
Grand Journal
"L'UNION NATIONALE"
PUBLIE A OTTAWA ET A HULL.
\$1.00 par année seulement.

8 pages de lecture toutes les semaines. Donne le prix du marché d'Ottawa. Parait le Vendredi et est déposé à la poste assez tôt pour que les cultivateurs le reçoivent le dimanche.

Magnifiques chromos donnés en prime pour abonnement payé d'avance.
M. ISRAEL DUMAIS, notaire.
Agent-général.
166 RUE PRINCIPALE,
HULL.
N. B.—ON DEMANDE des sous-agents.

BOIS A VENDRE
Bois de corde de première qualité, érable, merisier, épinette rouge, etc., etc., livré à domicile. S'adresser au No 157 rue Broad chez M. Z. Lagacé, hôtelier, en face de la gare du Pacifique.

Vente à l'Encaie!
DE
CHAUSSURES
Chez Moodie & Freres,
193 rue Sparks, Ottawa.
Vente tous les soirs de la semaine, à 7 heures.
A. B. Macdonald,
Encanteur.

B. G.
Eau! Eau!

\$200,000 valant de
MARCHANDISES
SECHES!

Légèrement endommagées par l'eau douce durant l'inondation à
CORNWALL

BRYSON, GRAHAM & Cie.
Ayant acheté 54 caisses de ces marchandises à

47 cents dans la \$

— VENDENT —
Les Cotons, Coton Carréauté, Shirts, Colonnades, Couteils, etc., etc., A PRES DE MOITIE PRIX.
Conditions comptant.

BRYSON
GRAHAM
et Cie.,
150, 152, 154, rue Sparks.

& Cie.

AVIS

Il est donné avis que la première assemblée générale annuelle des actionnaires de "The Lake Temiscamingue Colonisation Railway Company" aura lieu MARDI, premier jour de Mars prochain (1887) à huit heures P. M. au palais Archépiscopal d'Ottawa dans la cité d'Ottawa afin de procéder à l'élection de neuf directeurs pour l'année prochaine et pour les autres fins générales de la compagnie.

Par ordre du Bureau de Direction,
LASALLE GRAVELLE,
Secrétaire-Trésorier.
Ottawa, 19 février 1887.

WOODCOCK'S

CHAPEAUX EN FEUTRE
Seulement 25cts chaque.

MAGASIN
DE
MODÉS,
A BON MARCHÉ

CHAPEAUX EN FEUTRE
Seulement 25cts chaque.
Meilleurs avantages à Ottawa
39, rue Sparks

CONTRAT DE LA MALLE.

DES SOUMISSIONS adressées au Maire de la Ville d'Ottawa jusqu'à midi le 11 mars 1887 pour le transport des Malles de St. Majesté, sous les conditions d'un Contrat pour un terme de quatre années six fois par semaine, aller et retourner, entre North Gower et Osgoode (Station du chemin de fer) à partir du 1er Avril prochain.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du Contrat prêtés seront en vente aux Bureaux de Poste North Gower, et Station de Kar et Osgoode, où l'on pourra, aussi, se procurer des formules de soumission.

T. P. FRENCH,
Inspecteur des postes
Bureau de l'Inspecteur
des Postes, Ottawa,
12 Février 1886